

Guillestre

ANNEXES REGLEMENT DU SERVICE ENFANCE DE LA COMMUNE DE GUILLESTRE

**ECOLE ELEMENTAIRE DU SIMOUST
ECOLE MATERNELLE DES CASCATELLES
CENTRE DE LOISIRS**

**PERISCOLAIRE : restaurants scolaires, garderies et mercredis
EXTRASCOLAIRE : vacances scolaires**

Année 2025-2026

Coordonnées :

Inscriptions en ligne :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=4018453#connexion&100709>

Inscriptions en mairie :

Bureau du Service Enfance : 07.85.01.47.76 / enfance@villedegullestre.fr

Permanences en période scolaire les :

- Mardis de 16h à 18h
- Mercredis de 8h45 à 12h

Renseignements :

- Responsable du service enfance : 07.85.01.47.76 / enfance@villedegullestre.fr
- Directrices adjointes du centre de loisirs : 06 12 33 28 92
centredeloisirs@villedegullestre.fr
- Référent périscolaire école maternelle et centre de loisirs Trass 3-6 ans :
06 16 34 39 04
- Référent périscolaire école élémentaire et centre de loisirs Galopins 6-12 ans :
06 08 12 64 81

Table des matières

| | |
|---|----|
| IV – ANNEXES | 3 |
| Annexe A : Calendrier des ouvertures de réservations pour l'accueil périscolaire (matin, midi et soir), restauration scolaire et centre de loisirs des mercredis | 3 |
| Annexe B : Calendrier des ouvertures de réservations pour le centre de loisirs en périodes de vacances scolaires | 4 |
| Annexe C : TARIFS | 5 |
| Annexe D : FICHE DE RENSEIGNEMENTS | 6 |
| Annexe E : ENGAGEMENTS | 9 |
| Annexe F : MEMENTO | 10 |

IV – ANNEXES

Annexe A : Calendrier des ouvertures de réservations pour l'accueil périscolaire (matin, midi et soir), restauration scolaire et centre de loisirs des mercredis

| PERIODE DU 1er SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2025 | |
|--|--|
| A partir du lundi 18 août 2025 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 20 août 2025 à 9h pour les familles Hors Guillestre | Accueils périscolaires (matin, midi, soir) maternelle et élémentaire |
| | Restauration maternelle et élémentaire |
| | Centre de loisirs des mercredis |
| jusqu'au mardi soir 18h00 au bureau du service enfance ou minuit (23h59) sur l'espace famille pour la semaine suivante | |
| PERIODE DU 3 NOVEMBRE AU 19 DECEMBRE 2025 | |
| A partir du lundi 6 octobre 2025 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 8 octobre 2025 à 9h pour les familles Hors Guillestre | Accueils périscolaires (matin, midi, soir) maternelle et élémentaire |
| | Restauration maternelle et élémentaire |
| | Centre de loisirs des mercredis |
| jusqu'au mardi soir 18h00 au bureau du service enfance ou minuit (23h59) sur l'espace famille pour la semaine suivante SAUF semaine du 3 novembre où les inscriptions seront clôturées le mardi 21 octobre 23h59 | |
| PERIODE DU 5 JANVIER AU 13 FEVRIER 2026 | |
| A partir du lundi 8 décembre 2025 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 10 décembre 2025 à 9h pour les familles Hors Guillestre | Accueils périscolaires (matin, midi, soir) maternelle et élémentaire |
| | Restauration maternelle et élémentaire |
| | Centre de loisirs des mercredis |
| jusqu'au mardi soir 18h00 au bureau du service enfance ou minuit (23h59) sur l'espace famille pour la semaine suivante SAUF semaine du 5 janvier où les inscriptions seront clôturées le mardi 16 décembre 23h59 | |
| PERIODE DU 2 MARS AU 10 AVRIL 2026 | |
| A partir du lundi 2 février 2026 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 4 février 2026 à 9h pour les familles Hors Guillestre | Accueils périscolaires (matin, midi, soir) maternelle et élémentaire |
| | Restauration maternelle et élémentaire |
| | Centre de loisirs des mercredis |
| jusqu'au mardi soir 18h00 au bureau du service enfance ou minuit (23h59) sur l'espace famille pour la semaine suivante | |
| PERIODE DU 27 AVRIL AU 3 JUILLET 2026 | |
| A partir du lundi 30 mars 2026 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 1er avril 2026 à 9h pour les familles Hors Guillestre | Accueils périscolaires (matin, midi, soir) maternelle et élémentaire |
| | Restauration maternelle et élémentaire |
| | Centre de loisirs des mercredis |
| jusqu'au mardi soir 18h00 au bureau du service enfance ou minuit (23h59) sur l'espace famille pour la semaine suivante | |

Annexe B : Calendrier des ouvertures de réservations pour le centre de loisirs en périodes de vacances scolaires

| PERIODE DE RESERVATION | VACANCES SCOLAIRES AUTONME |
|---|--|
| A partir du lundi 15 septembre 2025 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 17 septembre 2025 à 9h pour les familles Hors Guillestre jusqu'au mardi 30 septembre à minuit | Du lundi 20/10/25 au vendredi 24/10/25 |
| Annulation sans frais possible jusqu'au mardi 7 octobre à minuit (23h59) | |
| PERIODE DE RESERVATION | VACANCES SCOLAIRES HIVER |
| A partir du lundi 12 janvier 2026 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 14 janvier 2026 à 9h pour les familles Hors Guillestre jusqu'au mardi 27 janvier à minuit | Du lundi 16/02/26 au vendredi 27/02/26 |
| Annulation sans frais possible jusqu'au mardi 3 février à minuit (23h59) | |
| PERIODE DE RESERVATION | VACANCES SCOLAIRES PRINTEMPS |
| A partir du lundi 9 mars 2026 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 11 mars 2026 à 9h pour les familles Hors Guillestre jusqu'au mardi 24 mars à minuit | Du lundi 13/04/26 au vendredi 24/04/26 |
| Annulation sans frais possible jusqu'au mardi 31 mars à minuit (23h59) | |
| PERIODE DE RESERVATION | VACANCES SCOLAIRES ETE |
| A partir du lundi 4 mai 2026 à 9h pour les familles de Guillestre A partir du mercredi 6 mai 2026 à 9h pour les familles Hors Guillestre jusqu'au mardi 9 juin à minuit | Du lundi 06/07/26 au vendredi 21/08/26 Fermé le 14 juillet |
| Annulation sans frais possible jusqu'au mardi 23 juin à minuit (23h59) | |

Les inscriptions restent possibles après la clôture des réservations via le bureau du service enfance mais sous réserve de places disponibles.

Contact:

Service enfance : 07.85.01.47.76

@ : enfance@villedeguillestre.fr

Annexe C : TARIFS

TARIFS SERVICE ENFANCE / ANNEXE DELIBERATION 20250407-12

| | Tarif € (résident Guillestre) | Tarif € (résident hors Guillestre) | Entrée en vigueur |
|--|-------------------------------------|--|----------------------|
| Repas cantine école maternelle et élémentaire | | | |
| Repas enfant | 4,70 € | 4,70 € | 1er sept 2025 |
| Repas adulte | 8,00 € | 8,00 € | 1er sept 2025 |
| Repas pique nique | 5,00 € | 5,00 € | 1er sept 2025 |
| Tarif horaire garderie pour les journées scolaires matin, midi ou soir Toute heure commencé est dûe. | | | |
| QF 0 à 999 € | 1,00 € | | 1er sept 2025 |
| QF 1000 à 1 749 € | 1,20 € | | 1er sept 2025 |
| QF 1750 à 2 500 € | 1,80 € | | 1er sept 2025 |
| QF 2500 € et + | 2,00 € | | 1er sept 2025 |
| Inscription garderie oubliée | 3,00 € | | 1er sept 2025 |
| Dépassement horaire | 3,00 € | | 1er sept 2025 |
| Tarif garderie midi, si repas pris à la cantine | | | |
| QF 0 à 1 749 € | 0,10 € | | 1er sept 2025 |
| QF 1750 € et + | 0,20 € | | 1er sept 2025 |
| Tarif journée avec repas au centre de loisirs (mercredis et vacances scolaires) | | | |
| QF 0 à 499 € | 14,70 € | 17,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 500 à 749 € | 15,70 € | 18,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 749 à 999 € | 16,70 € | 19,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 000 à 1 249 € | 17,70 € | 20,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 250 à 1 499 € | 18,70 € | 21,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 500 à 1 749 € | 19,70 € | 22,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 750 à 1 999 € | 21,70 € | 24,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 2 000 à 2 500 € | 23,70 € | 26,70 € | 1er sept 2025 |
| QF 2 500 € et + | 25,70 € | 28,70 € | 1er sept 2025 |
| Dépassement horaire | 3,00 € | 3,00 € | 1er sept 2025 |
| Dans le cas des PAI déduire 4,70 € du tarif journée | | | |
| Tarif demi-journée sans repas au centre de loisirs (mercredis uniquement) | | | |
| QF 0 à 499 € | 5,80 € | 8,80 € | 1er sept 2025 |
| QF 500 à 749 € | 6,30 € | 9,30 € | 1er sept 2025 |
| QF 749 à 999 € | 6,80 € | 9,80 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 000 à 1 249 € | 7,30 € | 10,30 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 250 à 1 499 € | 7,80 € | 10,80 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 500 à 1 749 € | 8,30 € | 11,30 € | 1er sept 2025 |
| QF 1 750 à 1 999 € | 9,30 € | 12,30 € | 1er sept 2025 |
| QF 2 000 à 2 500 € | 10,30 € | 13,30 € | 1er sept 2025 |
| QF 2 500 € et + | 11,30 € | 14,30 € | 1er sept 2025 |
| Si repas, ajouter 4,70€ au tarif indiqué | | | |



Annexe D : FICHE DE RENSEIGNEMENTS (Sanitaire et administrative) 2025-2026

Nom : Prénom

Date de naissance :

Etablissement fréquenté :

Niveau / Classe :

Photo récente

A remplir obligatoirement par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant

1- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Responsable légal 1

Nom Prénom :

Autorité parentale : OUI NON

Adresse :

Joindre un justificatif de domicile

Code postal : Ville :

Tel fixe : Tel portable : Tel bureau :

Adresse mail :

Profession :

Situation familiale : Vie maritale Séparé

Responsable légal 2

Espace famille partagé : OUI NON Si votre réponse est « non » un 2^{ème} dossier devra être renseigné par le 2^{ème} parent en plus d'être indiqué ici

Autorité parentale : OUI NON

Nom Prénom :

Adresse si différente :

Code postal : Ville :

Tel fixe : Tel portable : Tel bureau :

Adresse mail :

Profession :

En cas de divorce / séparation :

Existe-t-il un jugement familial : OUI NON Si oui joindre le jugement

Les 2 parents sont-ils autorisés à venir chercher l'enfant : OUI NON Si non joindre le planning de garde

Carte jeune + : OUI NON

Régime et caisse : CAF05 MSA05 Autres : N° d'allocataire CAF:

Bénéficiaire de la CMU : OUI NON

Compagnie d'assurance Responsabilité civile : joindre l'attestation

Compagnie d'assurance individuelle accident : joindre l'attestation

2- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Je soussigné(e), Mme, Mr : père*, mère*, tuteur*
certifie que mon enfant, NOM..... PRENOM.....
né(e) le à Sexe M / F
est à jour de toutes ses vaccinations obligatoires et est, à ce jour, apte à la vie en collectivité.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MEDICAL ou UNE COPIE DU CARNET DE SANTE (PAGES VACCINATIONS)

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTITETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

Maladies déjà contractées (faites une croix dans la ou les cases correspondantes)

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Rubéole | <input type="checkbox"/> Angine | <input type="checkbox"/> Rhumatismes |
| <input type="checkbox"/> Coqueluche | <input type="checkbox"/> Scarlatine | <input type="checkbox"/> Oreillons |
| <input type="checkbox"/> Varicelle | <input type="checkbox"/> Otite | <input type="checkbox"/> Rougeole |

L'enfant a-t-il un PAI * ? OUI NON **Si oui Joindre OBLIGATOIREMENT le PAI EN COURS et ses actualisations**

L'enfant suit-il un traitement ? OUI NON

L'enfant suit-il un traitement devant être pris durant l'accueil ? OUI NON **Si oui un PAI est nécessaire**

Votre enfant est-il concerné par des allergies : (faites une croix dans la ou les cases correspondantes) **Si oui un PAI est nécessaire**

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> ASTHME | <input type="checkbox"/> MEDICAMENTEUSES |
| <input type="checkbox"/> ALIMENTAIRES | <input type="checkbox"/> AUTRES |

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

.....

INDIQUEZ CI-APRES :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation.....) en précisant les dates et les **précautions à prendre** :

.....
.....
.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

(Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, dentaires, a-t-il des difficultés particulières, régime alimentaire, fait-il la sieste, etc.....).

.....
.....
.....

3- AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX (à remplir par la personne exerçant l'autorité parentale)

Je soussigné(e) Père*, Mère*, tuteur

Responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les agents de la commune de Guillestre à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature (obligatoire)

4- AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DU MINEUR ET DE DEPART SEUL

Je soussigné(e) Mr*, Mme*..... Père*, Mère*, tuteur*, investi de l'autorité parentale* ou de la garde de l'enfant mineur **autorise** la ou les personnes ci-dessous :

Nom / Prénom :

N° tél : Lien de parenté :

Nom / Prénom :

N° tél : Lien de parenté :

Nom / Prénom :

N° tél : Lien de parenté :

Nom / Prénom :

N° tél : Lien de parenté :

à prendre en charge l'enfant et autorise la commune de Guillestre à les contacter en cas d'urgence si je ne suis pas disponible.

J'autorise mon enfant âgé de + de 7 ans ou scolarisé en CP à repartir seul :

- à la fin de la garderie (18h15)
- à la fin de la journée au centre de loisirs (18h15)

5- AUTORISATION DE PRENDRE VOTRE ENFANT EN PHOTOS OU VIDEO

Les agents de la commune ou des correspondants de presse peuvent être amenés à prendre des photographies ou vidéos de vos enfants pendant les activités et/ou durant les moments d'accueils et à les utiliser dans le cadre des accueils, des sites de la commune et des sites de presse. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo nous vous remercions d'écrire une lettre indiquant votre refus. Cette lettre devra être adressée au responsable du service enfance avec cette fiche de renseignement. **J'autorise la prise d'image de mon enfant** : OUI NON

- Je certifie prendre régulièrement connaissance du programme d'activités proposées et autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités des accueils les jours où il est inscrit.
- Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription et du règlement intérieur des accueils. J'en ai informé mon enfant et il s'engage à le respecter.
- J'accepte qu'en cas de comportement inadapté répété une décision d'exclusion de mon enfant (inadaptation, violence, injures,...) pourra être prise.
- J'autorise, dans le cadre des activités et de la vie du centre, le personnel à effectuer un déplacement avec mon enfant en transport en commun, dans un véhicule de service ou à pied.
- Je m'engage à ne pas emmener mon enfant à l'accueil de loisirs et au périscolaire en cas de maladie contagieuse.
- J'autorise la direction du service enfance à collecter mes données personnelles pour constituer le dossier d'inscription de mon enfant
- J'autorise la direction à consulter mon dossier allocataire CDAP (CAF) afin d'accéder directement aux ressources à prendre en compte pour le calcul des participations financières.

Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur les 3 pages de la présente fiche de renseignements et m'engage à les mettre à jour en cas de changement.

Fait le **Signature (obligatoire)**

GESTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL Les informations recueillies dans cette fiche de renseignement seront utilisées pour la gestion des inscriptions et pour l'accueil des enfants à la garderie, la cantine scolaire ou le centre de loisirs de la mairie de Guillestre. Le responsable de traitement est la mairie de Guillestre. La mairie s'engage à traiter les données à caractère personnel dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et par le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation des données. Ces traitements relèvent d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie de Guillestre, en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1) du règlement général sur la protection des données). Dans le cadre de l'exécution de ses missions de service public, la collecte de certaines données est obligatoire. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Les agents habilités des services concernés de la collectivité, Le Trésor public, Le fournisseur du logiciel métier et hébergeur des données, Le prestataire informatique de la collectivité dans le cadre des opérations de maintenance. La collectivité ne conserve vos données à caractère personnel que pendant le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, selon les durées de conservation légales fixées notamment par les instructions DAF/DPACI/RES/2009/018 et DGP/SIAF/2014/006. Vous bénéficiez d'un droit d'information d'un droit d'accès, d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit de rectification dans l'hypothèse où des informations s'avèreraient inexactes, incomplètes, équivoques et/ou périmées et d'un droit à l'effacement si les conditions sont remplies et dans la limite de la réglementation en vigueur. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service concerné à l'adresse postale suivante : Mairie de Guillestre – à l'attention du Délégué à la protection des données – 3 avenue Dr Julien Guillaume – 05600 GUILLESTRE ou par courriel : enfance@villedeguillestre.fr Vous pouvez également consulter le site : <https://www.cnil.fr/> pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 ou <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Annexe E : ENGAGEMENTS 2025-2026

**REGLEMENT INTERIEUR SERVICE ENFANCE
(temps d'accueils périscolaires et extrascolaires)**

Je, soussigné(e)

Parent(s) de

Déclare avoir pris connaissance du règlement du service enfance relatif à l'organisation des activités proposées par la commune de Guillestre.

J'accepte le principe et le fonctionnement et m'engage à en informer mon /mes enfant(s) et m'assure régulièrement qu'il(s) le respecte(nt).

Je m'engage également à informer le Service Enfance de tout changement éventuel (adresse, téléphone, ...)

Date et signature suivies de la mention "Lu et Approuvé"

Fait à Le

Signature des parents

Annexe F : MEMENTO

Liste des documents à fournir pour un dossier complet

| Type de documents | Obligatoire pour tous | En, fonction de la situation personnelle |
|--|-----------------------|--|
| Fiche de renseignement les 3 pages avec 2 signatures | x | |
| Justificatif de domicile | x | |
| Justificatif de quotient familial (Justificatif CAF, MSA ou impôt sur le revenu) | x | |
| Copie carnet vaccination | x | |
| Certificat assurance responsabilité civile | x | |
| Certificat assurance individuelle accident périscolaire <u>ET</u> extrascolaire | x | |
| Copie jugement familial | | x |
| Planning de garde | | x |
| PAI | | x |
| Aides aux temps libres | | x |
| Fiche règlement intérieur signée | x | |